

1. Domaine d'application

Ces conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations délivrées par Amicolab SA. Toute dérogation doit faire l'objet d'un accord écrit entre les contractants.

Le présent document annule et remplace les versions précédentes.

2. Inscription et condition de paiement

Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé constitue une reconnaissance de dettes, selon l'art. 82 LP (Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite).

Si l'inscription est faite sous un format électronique, le bulletin d'inscription doit être signé et il constitue également une reconnaissance de dettes, selon l'art. 82. Dans ce cas précis, cela signifie que le/la participant.e accepte également les conditions générales.

L'inscription est valable pour l'intégralité de la formation.

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participant.e.s est volontairement limité.

Les places sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement effectué dans le délai imparti).

La formation débute avec un nombre minimum de participant.e.s. Le coût de la formation doit être réglé selon le délai de paiement figurant sur la facture (à réception de la facture), faute de quoi Amicolab SA se réserve le droit de refuser la participation aux cours à un/une participant.e.

Le non-règlement n'est pas considéré comme une annulation.

3. Tarif

Tous les prix sont exprimés en francs suisses HT.

Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

Toute contestation d'une facture devra être effectuée dans la période de 1 mois après la date de facturation.

Amicolab SA se réserve le droit de procéder à des modifications des prix en tout temps et sans préavis.

Le prix de la formation comprend tous supports et toutes documentations mis à disposition du/de la participant.e.

4. Condition d'annulation / Absence

Les conditions d'annulation sont les suivantes et doivent être précisées par écrit.

- Jusqu'à 10 jours avant le début du cours : le remboursement est intégral, moyennant CHF 30.- de frais administratifs.
- Entre 10 jours et le début du cours : un montant représentant 10% du prix de la formation est retenu lors du remboursement ainsi que CHF 30.- de frais administratifs.
- Après le début du cours : aucun remboursement possible.

En cas de maladie ou d'accident, le/la participant.e présentera un certificat médical comme justificatif. Une demande de report de sa participation peut être effectuée selon les disponibilités d'Amicolab SA.

Toute absence doit être signalée à Amicolab SA au 022 706 27 40.

En cas d'absence injustifiée ou répétée, Amicolab SA se réserve un droit d'exclusion des prochaines sessions organisées et celles manquées ne seront pas remboursées.

Amicolab SA se réserve le droit d'annuler une session ou un module si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés.

5. Déroulement de la formation et horaire

Session FDBMO : Les cours ont lieu sur 2 jours de 8h00 à 12h00 puis de 13h00 à 16h00.

Session Hygiène : Les cours ont lieu de 8h00 à 12h00.

Session Autocontrôle : Les cours ont lieu de 08h00 à 11h00

La présence des participant.e.s est requise 5 minutes avant, afin que le cours puisse commencer à l'heure.

La participation aux formations est obligatoire. Le/la participant.e est tenu.e de signer la liste de présence à chaque session.

Amicolab SA se réserve le droit :

De prendre toute mesure jugée indispensable pour le bon déroulement des formations.

De décaler une session ou un module en cas de force majeure.

De modifier l'horaire, le jour où les dates du planning des cours.

En cas d'absence du formateur, Amicolab SA procédera dans la mesure du possible à son remplacement ou proposera de nouvelles dates. Les participants seront informés dans les plus brefs délais.

6. Attestation

A l'issue de la formation, une attestation nominative est délivrée au/à la participant.e ayant suivi le cours dans son intégralité.

7. Langue

Les cours sont dispensés uniquement en français. Un bon niveau oral et écrit de français est donc requis.

Amicolab SA se réserve le droit de refuser un/une participant.e si son niveau linguistique n'est pas jugé suffisant.

8. Repas de midi

Les participant.e.s sont libres de s'organiser pour se restaurer durant la pause déjeuner. Les frais de repas sont à leur charge. La salle de formation ne sera pas accessible durant la pause déjeuner.

9. Parking

Un parking visiteur (places bleues) payant est disponible au pied du bâtiment où nous sommes situés. Les places de parc Amicolab SA sont exclusivement réservées au personnel et il est interdit de s'y garer.

Il est vivement conseillé d'utiliser les transports publics pour se rendre à la formation.

10. Comportement

Un/Une formateur.rice peut en tout temps signaler un comportement inadéquat. Le cas échéant, Amicolab SA se réserve la possibilité d'exclure momentanément ou de manière définitive un/une participant.e des formations.

11. Limitation de responsabilité et assurance

La responsabilité d'Amicolab SA ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel ou pour toute autre raison qui ne peut lui être imputée.

Amicolab SA ne s'engage que sur la base d'une obligation de moyen, à l'exclusion de toute obligation de résultat. Amicolab SA décline toute responsabilité lorsqu'un cours de formation ne répond pas aux attentes d'une organisation cliente.

Amicolab SA ne saurait être tenu pour responsable de vols ou de pertes d'effets personnels des participant.e.s. survenant à l'occasion des formations.

Amicolab SA décline toute responsabilité pour les éventuels dommages que les participants pourraient subir dans ses locaux ou sur le trajet aller/retour. Tout participant doit bénéficier d'une couverture d'assurance adéquate (notamment responsabilité civile et accident).

12. Protection des données

Via son inscription, le/la participant.e approuve l'utilisation de ses données personnelles par Amicolab SA (coordonnées, respect des modalités de paiement, etc.).

13. Propriété intellectuelle

Amicolab SA est seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de tous les contenus des formations. Les contenus et supports pédagogiques, sous toutes leurs formes, notamment ceux présentant tout signe distinctif (logo, marques d'accréditation, etc.) mis à disposition des participant.e.s dans le cadre d'une formation ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction ou exploitation sans l'accord écrit d'Amicolab SA.

De plus, il est strictement interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo sans le consentement explicite préalable d'Amicolab SA.

14. Confidentialité, impartialité

Les échanges entre participant.e.s sont confidentiels. Chaque participant.e est rendu.e attentif.ve à ses devoirs envers les autres membres du groupe sur ce sujet.

Le/La formateur.rice conserve également une stricte confidentialité sur les informations concernant les participant.e.s, leur employeur, ainsi que les clients de ces derniers.ères ou d'Amicolab SA, auxquelles il accède à l'occasion des formations.

Amicolab SA garantit son impartialité et son intégrité. Cependant si Amicolab SA est tenu par la loi de divulguer des informations confidentielles, il en avisera le client, sauf si la loi l'interdit.

15. Droit applicable et fort

Les présentes conditions générales sont régies par le droit suisse.

Tout litige qui surviendrait en relation avec les présentes conditions générales sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux ordinaires du canton de Genève, le recours au Tribunal fédéral suisse étant réservé.

Elles entrent en vigueur le 01 juillet 2024.